

BIKE & RUN

LARNOD BESANÇON

www.besancon-triathlon.fr



RÈGLEMENT

1. Cette manifestation sportive est organisée par le Besançon Triathlon en collaboration avec l'UFR STAPS, la commune de Larnod, Larnod loisirs et l'ASCL, afin de promouvoir la discipline Bike&Run et la convivialité du sport en équipe. Elle est ouverte à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non ; chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de tout sport en compétition de moins de un an (conservé par l'organisateur, photocopie acceptée).
2. Lors de l'inscription, chaque participant déclare être couvert par son assurance individuelle. En conséquence, il s'engage à ne pas poursuivre les organisateurs en cas de défaillance physique légère ou gravissime.
3. Le Besançon Triathlon se dégage de toute responsabilité en cas de dégradation ou perte de matériel individuel durant l'épreuve.
4. L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours de l'épreuve à tout moment si les conditions l'imposent (météo, ...)
5. L'organisation se réserve le droit d'arrêter des équipes en cours d'épreuve si celles-ci ne respectaient les consignes de sécurité et si ces équipes ne pouvaient continuer l'épreuve dans des conditions de sécurité normales.
6. Le parcours de l'épreuve empruntant des portions de routes départementales ou communales, chaque participant est tenu de respecter le code de la route.
7. Chaque participant s'engage à :
 - Respecter l'environnement
 - Informer les signaleurs les plus proches, repérable par leurs chasubles, de leur éventuel abandon.
 - Respecter les décisions des organisateurs du Bike and Run.
8. Le port du casque est obligatoire pour tous les athlètes durant toute la durée de l'épreuve.
9. Les relais sont libres, seule obligation : les binômes doivent impérativement passer les 2 points de contrôles ensemble (aux km 1.8 - 4,7 - 7,0 - 8,5 - 11,5) ainsi que la ligne d'arrivée.
10. Il est interdit de monter à deux simultanément sur le vélo.
11. Pour être classé sur le Challenge ÉTUDIANT, il faudra que le binôme soit constitué de 2 personnes POST BAC (muni d'un justificatif lors du retrait des dossards).
12. S'il y a une modification sur l'identité d'une personne composant un binôme, il faut obligatoirement en informer les organisateurs, au plus tard le dimanche matin. Dans le cas contraire, ce binôme ne sera pas pris en compte dans le classement !
13. En cas d'inscription des 2 athlètes de 2 catégories d'âges différentes l'équipe concourra dans la catégorie du plus âgé.

